



Problème avec un tailleur pour un costume sur mesure

Par Brazen

Bonjour,

Tout d'abord je remercie par avance la personne qui aura la gentillesse de m'aiguiller.

Il y a plusieurs mois de cela, je suis allé chez un tailleur à Paris afin de me faire confectionner un costume en demi-mesure.

Lors du premier RDV, nous avons choisi le modèle du costume, le tailleur a pris mes mesures, et m'a demandé de régler la moitié du montant du costume (soit 312?).

1 mois après, le costume est arrivé et je suis allé l'essayer lors d'un deuxième RDV chez le tailleur. Problème : le costume ne convient pas du tout, il est trop petit, que ce soit la veste ou le pantalon. De plus le tailleur a laissé très peu de marge de tissus pour rattraper les mesures.

A la fin de ce deuxième RDV, bien que le tailleur m'ait demandé de payer la deuxième moitié du montant, j'ai refusé en lui disant que j'attendrai qu'il fasse les retouches, et que je paierai le reste si le costume est bien à ma taille la prochaine fois.

Or cela fait 3 semaines depuis ce dernier rendez-vous, et le tailleur ne me donne pas de nouvelles concernant l'avancée des retouches.

J'aimerais savoir quels sont mes droits dans les cas suivants :

- 1) Si le tailleur fini par me donner des nouvelles, que je viens pour un 3eme RDV et que je me rends compte que le costume est toujours trop petit (ce qui sera probablement le cas car peu de marge de tissus comme je l'ai expliqué), est-il dans l'obligation de me refaire le costume ? S'il refuse pourrai-je demander un remboursement des 50% du montant déjà payé ?
- 2) Si le tailleur continue à ne pas me donner de nouvelles, comment puis-je demander le remboursement des 50% du montant déjà payé ?

Un grand merci à vous,

Très bonne soirée,

Brazen

Par ESP

Bonjour

Je pense que vous devrez faire appel au conciliateur de justice pour faire valoir vos droits.

[url=https://blog.osezvosdroits.com/produit-non-conforme-a-la-commande/]https://blog.osezvosdroits.com/produit-non-conforme-a-la-commande/[/url]